

AVIS D'ACOMPTE

Jours et heures de réception TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM DE 8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS
Adresse du service TEL. SIE : 01 49 74 21 59 TEL. IFU : 01 49 74 21 46

où cet avis d'acompte
doit être déposé
au plus tard le

19
DEC

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tout retard ou défaut de paiement entraîne l'application
d'une majoration de 10% du montant de l'acompte
(Code général des impôts, art. 1784)

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement

(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

MME REVELLAT EVELYNE
P/ SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

56174

SIE	N° de dossier	Clé	CDI	Code Service	Régime
940 08 01	3 15444	57	51	651	ST

F R 6 0 4 9 8 8 3 7 9 3 9 0 0 0 1 2

Numéro de TVA intracommunautaire

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

La charte du contribuable
des relations entre l'administration fiscale et le contribuable
basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr
et auprès de votre service des impôts.

ACOMPTE DU DECEMBRE 2008 EXIGIBLE LE 19/12/2008

MONTANT À PAYER EN EUROS : 0

MONTANT À PAYER AVIS D'ACOMPTE ETABLI SUITE A DEPOT TARDIF DE DECLARATION

À PAYER

DONT TVA Vous n'avez pas d'acompte de TVA à payer pendant l'exercice en cours lorsque le montant de la TVA due pour l'exercice précédent, avant déduction de la TVA relative aux immobilisations (ligne 57 de la déclaration CA12/CA12E), est inférieur à 1000 €. Dans ce cas, renvoyez l'avis complété de la mention « Dispense de paiement ».

DONT TAXES FISCALES

0

DÉTAILS DES TAXES FISCALES

CODE

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVE À L'ADMINISTRATION

Date : Signature :

Téléphone :

Case à cocher

Paiement par virement bancaire :

Paiement par imputation* :

*joindre l'imprimé N°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts.

Somme :

Date :

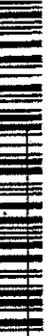
N° PEC

N° d'opération

Cats de recou. fon

• Si vous payez par chèque ; utilisez un chèque barré ;
l'établir impérativement à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Si vous êtes en droit de moduler le montant attendu de l'acompte, remplissez la déclaration de suspension ou de modulation figurant au dos.



N° 3514 K - J.A.P.K./M.E./E. NATIONALE 2008 01 23/64 ND - Septembre 2008 - 8 003714 1